Docusign Envelope ID: 17CB2E12-64C7-461E-8215-2B0E6E88C858

IMAONE
Société par actions simplifiée au capital de 67.882.293 euros
Siège social : 74 rue de Rome – 75008 Paris
891 684 177 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 29 JUILLET 2025

[…/…]

* *

*

PREMIERE DECISION

Approbation (i) des apports en nature au profit de la Société par les Apporteurs d'un million cinq cent quarante-quatre mille neuf cent dix-neuf (1.544.919) actions ordinaires émises par la société Holding Radiologues Delta IM pour un montant total de seize millions cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-seize euros (16.174.396 €), (ii) de leur évaluation et (iii) de leur rémunération par voie d'émission d'actions ordinaires

La Collectivité des Associés,

après avoir pris connaissance :

- du rapport du président de la Société ;
- du Traité d'Apport ;
- du rapport du commissaire aux apports en date du 3 juillet 2025 relatif à l'évaluation des apports en nature des Apporteurs au titre du Traité établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce ;

approuve purement et simplement les apports en nature d'un million cinq cent quarante-quatre mille neuf cent dix-neuf (1.544.919) actions ordinaires de la société Holding Radiologues Delta IM effectués conformément aux termes du Traité d'Apport par les Apporteurs, à concurrence pour chaque Apporteur d'un nombre d'actions ordinaires de Holding Radiologues Delta IM tel qu'indiqué dans le tableau figurant en **Annexe 1** (*Détail des Apports et de leur rémunération*) des présentes, au profit de la Société et, en particulier :

a) l'évaluation qui en a été faite à la somme totale de seize millions cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-seize euros (16.174.396 €) ;

b) leur rémunération par l'attribution au profit des Apporteurs de huit millions cent vingt-deux mille cent dix-huit (8.122.118) actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale d'un euro (1,00 €) chacune, émises au prix unitaire (prime d'apport incluse) d'1,9914 euro à concurrence pour chacun d'eux d'un nombre d'actions ordinaires de la Société tel qu'indiqué dans le tableau figurant en **Annexe 1** (*Détail des Apports et de leur rémunération*) des présentes ; et

c) leur rémunération par le versement d'une soulte au profit des Apporteurs d'un montant global de dix euros et vingt et un centimes (10,21 €), à concurrence pour chacun d'eux d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau figurant en **Annexe 1** (*Détail des Apports et de leur rémunération*) des présentes.

Docusign Envelope ID: 17CB2E12-64C7-461E-8215-2B0E6E88C858

Cette décision, mise aux voix, est <u>adoptée</u> à l'unanimité par les Associés.

<u>DEUXIEME DECISION</u>
Augmentation de capital d'un montant nominal total de huit millions cent vingt-deux mille cent dix-huit d'euros (8.122.118 €), par émission de huit millions cent vingt-deux mille cent dix-huit (8.122.118) actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 1 euro chacune, émises au prix unitaire (prime d'apport incluse) de 1,9914 euros, en rémunération des apports en nature des Apporteurs

La Collectivité des Associés,

après avoir pris connaissance :

- du rapport du président de la Société ;
- du Traité d'Apport ;
- du rapport du commissaire aux apports en date du 3 juillet 2025 relatif à l'évaluation des apports en nature des Apporteurs au titre du Traité établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce ;

décide d'augmenter le capital social d'un montant nominal total cumulé maximum de huit millions cent vingt-deux mille cent dix-huit euros (8.122.118 €), pour le porter de soixante-sept millions huit cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-treize euros (67.882.293 €) à soixante-seize millions quatre mille quatre cent onze euros (76.004.411 €), par émission de huit millions cent vingt-deux mille cent dix-huit (8.122.118) actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro chacune, émises au prix unitaire (prime d'apport incluse) de 1,9914 euro, attribuées en totalité aux Apporteurs en rémunération des apports en nature effectués par ces derniers au profit de la Société, dans les proportions figurant en **Annexe 1** (*Détail des Apports et de leur rémunération*).

Conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce, les actions ordinaires nouvelles seront intégralement libérées dès leur émission.

Les actions ordinaires nouvelles seront, à compter de la date d'émission, entièrement assimilées aux actions anciennes de même catégorie, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges.

Les actions ordinaires nouvelles seront, dès leur création, soumises à toutes les stipulations statutaires ainsi qu'aux décisions collectives des associés de la Société. Elles porteront jouissance à l'issue des présentes décisions.

Cette décision, mise aux voix, est <u>adoptée</u> à l'unanimité par les Associés.

<u>TROISIEME DECISION</u>
Modification de l'article 6.1 (Apports) des statuts de la Société

La Collectivité des Associés,

en conséquence des décisions qui précèdent relatives à l'augmentation de capital par apport en nature, rémunérée par l'émission d'actions ordinaires,

et après avoir pris connaissance du rapport du président,

décide de modifier l'article 6.1 (*Apports)* des statuts de la Société en insérant le paragraphe suivant à la fin de l'article :

« Aux termes des décisions des associés de la Société en date du 29 juillet 2025, le capital social a été augmenté d'un montant de huit millions cent vingt-deux mille cent dix-huit euros (8.122.118 €) consécutivement à l'apport en nature d'un million cinq cent quarante-quatre mille neuf cent dix-neuf (1.544.919) actions ordinaires émises par la société Holding Radiologues Delta IM d'un montant total

Docusign Envelope ID: 17CB2E12-64C7-461E-8215-2B0E6E88C858

évalué à seize millions cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-seize euros (16.174.396 €), rémunéré par l'attribution de huit millions cent vingt-deux mille cent dix-huit (8.122.118) actions ordinaires, d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune, émises au prix unitaire (prime d'apport incluse) d'1,9914 euro, toutes souscrites et intégralement libérées, ainsi que le versement d'une soulte d'un montant total de dix euros et vingt et un centimes (10,21 €), correspondant à une augmentation de capital d'un montant nominal total de huit millions cent vingt-deux mille cent dix-huit euros (8.122.118 €), portant ainsi le capital social de la Société de soixante-sept millions huit cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-treize euros (67.882.293 €) à soixante-seize millions quatre mille quatre cent onze euros (76.004.411 €). »,

le reste de l'article demeurant inchangé.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les Associés.

QUATRIEME DECISION
Modification de l'article 6.2 (Capital social) des statuts de la Société

La Collectivité des Associés,

en conséquence des décisions qui précèdent relatives à l'augmentation de capital par apport en nature, rémunérée par l'émission d'actions ordinaires,

et après avoir pris connaissance du rapport du président,

décide également de modifier l'article 7 *(Capital social)* des statuts de la Société de la manière suivante :

« Le capital social est fixé à la somme de soixante-seize millions quatre mille quatre cent onze euros (76.004.411 €).

Il est divisé en :

- *cinquante-quatre millions huit cent cinquante-sept mille huit cent cinquante-neuf (54.857.859) actions ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées,*
- *quinze millions sept cent cinquante mille (15.750.000) actions de préférence de catégorie 1 dites « **ADP 1** » dont les modalités et conditions figurent en **Annexe** aux présentes de dix centimes d'euro (0,10 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées,*
- *sept millions huit cent soixante-quinze mille (7.875.000) actions de préférence de catégorie 1-Bis dites « **ADP 1-Bis** » dont les modalités et conditions figurent en **Annexe** aux présentes d'environ zéro virgule cinq cent deux euros (0,502 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées,*
- *neuf millions cent soixante-seize mille six cent seize (9.176.616) actions de préférence de catégorie 1-Ter dites « **ADP 1-Ter** » dont les modalités et conditions figurent en **Annexe** aux présentes de dix centimes d'euro (0,10 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées,*
- *quatorze millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre centre quatre-vingt-cinq (14.499.485) actions de préférence de catégorie 2 dites « **ADP 2** » dont les modalités et conditions figurent en **Annexe** aux présentes d'un (1) euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées,*
- *deux cent mille (200.000) actions de préférence de catégorie 3 dites « **ADP 3** » dont les modalités et conditions figurent en **Annexe** aux présentes d'un (1) euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées »,*

le reste de l'article demeurant inchangé.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les Associés.

Docusign Envelope ID: 17CB2E12-64C7-461E-8215-2B0E6E88C858

CINQUIEME DECISION
Pouvoirs en vue des formalités légales de publicité et de dépôt

La Collectivité des Associés,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, et à la société « LEXTENSO », aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres formalités légales prescrites par la loi.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les Associés.

* *

*

[…/…]

Docusign Envelope ID: 17CB2E12-64C7-461E-8215-2B0E6E88C858

Pour extrait certifié conforme :

ABDOLREZA Etessami

ImaOne II
Le Président
Représentée par Bayan Holding
Elle-même représentée par Monsieur
Abdolreza Etessami

Docusign Envelope ID: 17CB2E12-64C7-461E-8215-2B0E6E88C858

ANNEXE 1
DETAIL DES APPORTS ET DE LEUR REMUNERATION

[…/…]

Certificate Of Completion

Envelope Id: 17CB2E12-64C7-461E-8215-2B0E6E88C858
Status: Completed
Subject: Group #33183 for room #75624
Source Envelope:
Document Pages: 129
Signatures: 15
Envelope Originator:
Certificate Pages: 1
Initials: 0
Closd
AutoNav: Enabled
168 rue saint denis paris 75002
EnvelopeId Stamping: Enabled
Paris, 75002
Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris
sign+dse@closd.com
IP Address: 52.47.88.157

Record Tracking

Status: Original
05-Aug-2025 | 12:32
Holder: Closd
sign+dse@closd.com
Location: DocuSign

Signer Events	Signature	Timestamp
ABDOLREZA Etessami reza.etessami@yahoo.com Security Level: .Password ID: c05124c4-65d9-406a-8b68-79198e7cac8c 05-Aug-2025 \| 12:59	 Signature Adoption: Pre-selected Style Using IP Address: 92.184.100.237 Signed using mobile	Sent: 05-Aug-2025 \| 12:32 Viewed: 05-Aug-2025 \| 13:00 Signed: 05-Aug-2025 \| 13:00

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via Docusign

In Person Signer Events	Signature	Timestamp

Editor Delivery Events	Status	Timestamp

Agent Delivery Events	Status	Timestamp

Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp

Certified Delivery Events	Status	Timestamp

Carbon Copy Events	Status	Timestamp

Witness Events	Signature	Timestamp

Notary Events	Signature	Timestamp

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	05-Aug-2025 \| 12:32
Certified Delivered	Security Checked	05-Aug-2025 \| 13:00
Signing Complete	Security Checked	05-Aug-2025 \| 13:00
Completed	Security Checked	05-Aug-2025 \| 13:00

Payment Events	Status	Timestamps